

melesse

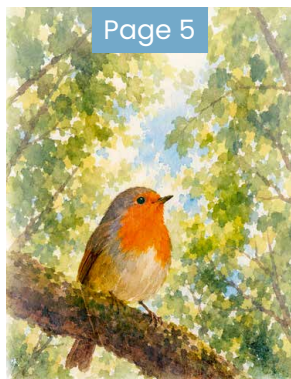
L'INFORMATION DE VOTRE VILLE

mag

JUIN 2026



Vie municipale
Vos nouveaux élus
Équipements
Schéma Directeur
Immobilier et
Énergétique



Page 5

3 Édito

4 Retour en images

5 Équipements publics

- Les salles municipales au service du dynamisme associatif
- De nouveaux noms pour les salles municipales
- Schéma Directeur Immobilier et Énergétique (SDIE)

9 Salubrité publique

Stop aux déchets sauvages !

10 Santé publique

- Eau potable: Comprendre le risque lié au chlorure de vinyle monomère (CVM)
- Don de sang

11 Solidarités

- Chasse aux œufs au pôle intergénérationnel
- La Ville favorise l'insertion sociale

12 Vie municipale

Vos nouveaux élus

15 Éducation

- École élémentaire publique
- École Saint-François

17 Conseils municipaux

Janvier, février, mars et avril 2026

19 Droits d'expressions

20 Agenda



Page 9



Page 11



Page 15



Page 20



Le 15 mars dernier, dès le premier tour, vous nous avez accordé votre confiance. Je tiens, au nom de toute l'équipe municipale, à vous en remercier sincèrement.

Votre confiance nous honore et nous oblige. Élus de terrain, nous mesurons pleinement la responsabilité qui nous a été confiée et les attentes exprimées dans de nombreux domaines.

Pour mettre en œuvre notre programme, nous nous appuierons sur l'engagement et les compétences des agents municipaux, en qui nous affirmons toute notre confiance.

Dès ce mois de juin, notre budget rectificatif traduira nos premiers engagements en actions concrètes au service du quotidien des Melessiens : améliorer l'entretien de la voirie, sécuriser et mettre aux normes nos bâtiments publics, renouveler les équipements des services municipaux, renforcer la sécurité des biens et des personnes grâce à une coopération accrue entre la police municipale et la gendarmerie, engager les démarches nécessaires à la mise en place d'un dispositif de vidéoprotection, garantir l'accès de tous aux services publics et soutenir les personnes les plus fragiles.

Nous préparons également l'avenir avec responsabilité et ambition.

La création d'une future cuisine centrale constitue un projet structurant. Son étude est aujourd'hui approfondie afin de répondre aux enjeux d'une alimentation de qualité, davantage ancrée dans les circuits courts et valorisant les producteurs locaux.

La modernisation de nos services nous permettra d'améliorer le service rendu aux habitants, de dégager des marges d'économies et d'investir dans les infrastructures nécessaires au développement de Melesse. Elle favorisera également une plus grande disponibilité des agents au contact de la population.

Au sein du Val d'Ille-Aubigné, du Pays de Rennes et avec l'ensemble des partenaires de notre collectivité, nous agissons pour que Melesse poursuive son développement de manière harmonieuse, responsable et respectueuse de son environnement.

Avec toute l'équipe municipale, je suis pleinement mobilisé pour faire vivre ce nouvel élan au service de notre commune et de ses habitants.

Yves Férey, maire et son équipe.



Bulletin municipal de Melesse

Directeur de publication : Yves Férey, Maire

Rédaction : Marc-Olivier Ferrand,
Annie Renaud-Tho, Monique Le Guen,
Catherine Tallec, Hélaine Lefrançois,
Sandrine Prioul, Benjamin Guyomard

Impression : Chat Noir Impressions
Conception-réalisation : Corinne Mulet

Crédits images : Benjamin Guyomard,
Alix Braud, Coralie Boëté, Lucas Louis,
Vitaly Gariev, Annie Renaud-Tho,
Bruno Derbrée, Barbara Schulz, DR
Tirage : 3 700 exemplaires



melesse



www.melesse.fr



Visite de Mme Gatel, ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation et de Mme Patru (à gauche), sénatrice d'Ille-et-Vilaine



Médaille de la ville pour Jean-Pierre Vaugon, 30 ans au service des pompiers



Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945



Médiathèque Animation printemps de papier



Football Club La Mézière Melesse Victoire des U16 en finale de Coupe Départementale



Conseil municipal Élection du maire et des adjoints

Les salles municipales au service du dynamisme associatif

Parce que les salles municipales sont des lieux essentiels de rencontre, d'échange et de convivialité, la municipalité a souhaité faire évoluer les conditions de leur mise à disposition au profit des associations et acteurs du territoire.

L'objectif est de reconnaître et de soutenir la richesse de la vie associative et citoyenne locale, qui contribue activement au lien social, tout en garantissant un cadre clair et équitable pour l'ensemble des utilisateurs. Les associations melessiennes, les organismes œuvrant au service des habitants ainsi que certains partenaires de la commune bénéficieront de la gratuité des salles selon des modalités définies par la Ville. Ces nouvelles

dispositions entreront en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2026. Le matériel mis à disposition dans les salles est également inclus dans ce dispositif de gratuité. Du matériel complémentaire pourra être emprunté, sous réserve de disponibilité. Par cette évolution, la municipalité affirme sa volonté d'accompagner les initiatives locales et de soutenir l'engagement de toutes celles et ceux qui contribuent au dynamisme de Melesse. ●



De nouveaux noms pour les salles municipales

Par décision du Conseil municipal du 25 février 2026 plusieurs salles communales se voient attribuer de nouvelles dénominations, afin de faciliter leur identification par les habitants et les associations. Cette évolution permet de tourner la page d'anciens usages aujourd'hui révolus et de donner à ces espaces des noms porteurs de sens, en lien avec leur vocation culturelle, artistique ou associative. Elle s'inscrit également dans une volonté de mieux valoriser les figures féminines ayant marqué l'histoire.

Ainsi, les salles situées rue de la Poste seront désormais dénommées **Anita Conti** (première femme océanographe française) et **Jeanne Barret** (première femme à avoir fait le tour du monde). Un choix lié à l'exploration et au voyage, qui entre en résonance avec la salle voisine Christophe Colomb. Au sein de la salle polyvalente, les anciennes salles « judo » et « tennis de table » prendront respectivement les noms de **Françoise Devaux** (chorégraphe melessienne et professeure de danse) et **Ricardo Montserrat** (auteur engagé et dramaturge) en écho à la salle de spectacle Odette Simonneau, figure melessienne du monde du théâtre. ●

Noms des écoles publiques Les résultats

Entre le 22 février et le 8 mars 804 personnes ont voté pour nommer les écoles publiques. Nous les remercions pour leur participation. Un temps fort sera organisé par la municipalité à l'automne 2026 pour officialiser ces nouvelles dénominations.

AVEC UN TOTAL DE 323 VOIX
(40,17 % des suffrages)

Les noms suivants ont été désignés lauréats :

- **Le rouge-gorge** pour l'élémentaire
- **La canopée** pour la maternelle

AVEC 26,24 % des suffrages
Les noms de **Malala Yousafzai** et **Nelson Mandela** ont totalisé 211 votes.

AVEC 18,90 % des suffrages
Les noms de **Michèle Audin** et **Francis Hallé** ont totalisé 152 votes. ●

SCHÉMA DIRECTEUR IMMOBILIER ET ÉNERGÉTIQUE

La ville prépare l'avenir de son patrimoine communal

Comment entretenir durablement les bâtiments municipaux, réduire les dépenses énergétiques et adapter les équipements aux besoins des habitants ? Pour répondre à ces enjeux, la municipalité a engagé l'élaboration d'un Schéma Directeur Immobilier et Énergétique (SDIE), un outil stratégique qui permettra de définir les priorités d'investissement pour les années à venir.

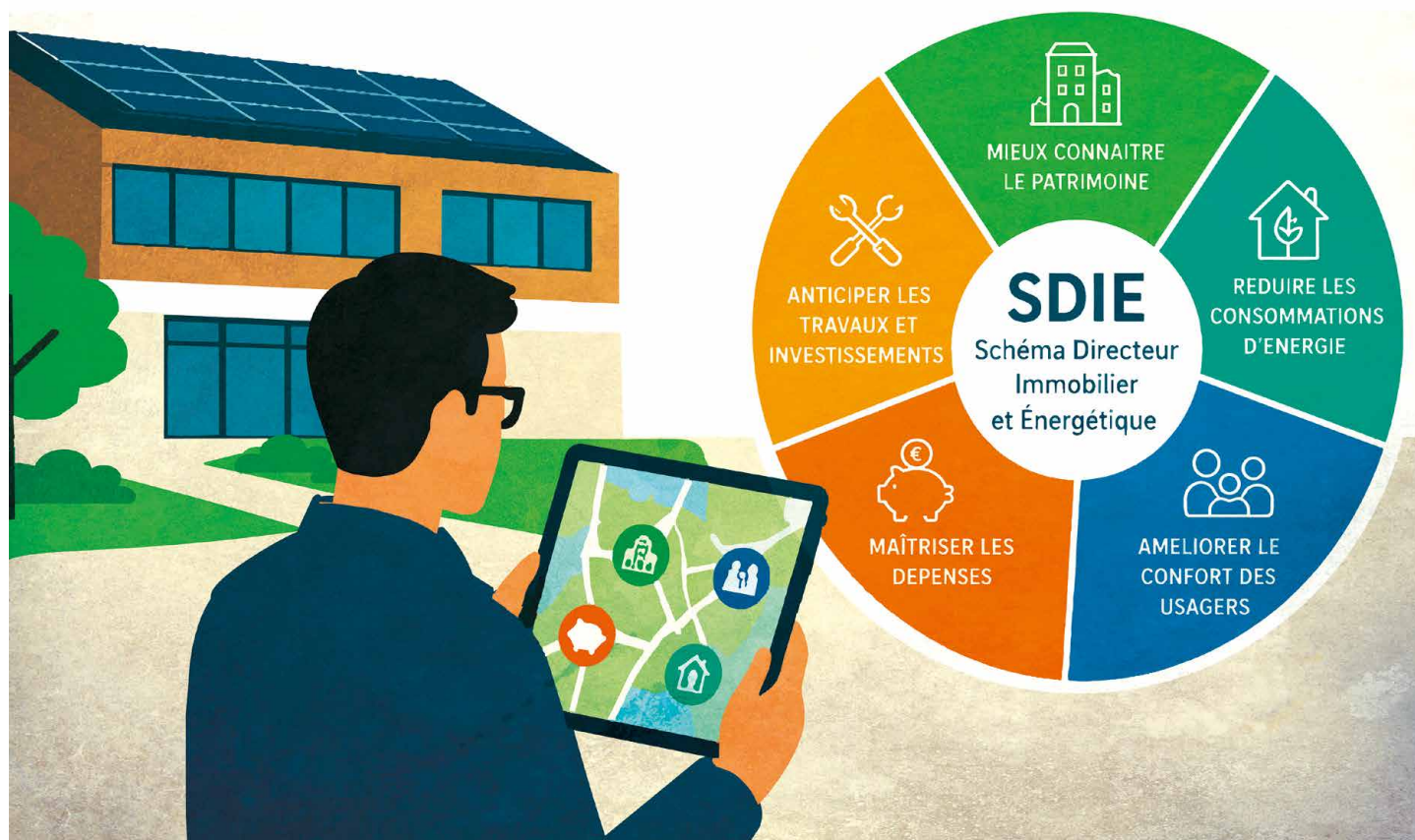
Le patrimoine communal constitue un élément essentiel de la qualité de vie des habitants. Écoles, équipements sportifs, locaux associatifs, bâtiments administratifs ou culturels accueillent chaque jour de nombreux usagers. Leur entretien, leur modernisation et leur adaptation aux nouveaux usages représentent un enjeu majeur pour la collectivité.

Le SDIE est une démarche qui permet de réaliser un état des lieux complet de ces équipements afin de construire une vision à long terme. Son objectif est double : améliorer la qualité du patrimoine public tout en maîtrisant les dépenses énergétiques et financières. Il constitue ainsi une véritable aide à la décision pour les élus.

Un diagnostic complet des bâtiments

La première étape du projet consiste à établir un diagnostic approfondi du patrimoine communal. Chaque bâtiment est étudié sous plusieurs angles : son état technique, sa performance énergétique, sa conformité réglementaire, son niveau d'occupation ainsi que ses coûts d'entretien et de fonctionnement.

Des visites sur site, des audits techniques et énergétiques ainsi que des échanges avec les services municipaux sont déjà engagés. Cette analyse détaillée permettra d'identifier



les bâtiments les plus performants, ceux qui nécessitent des travaux et les priorités d'intervention à court, moyen ou long terme.

La démarche s'intéresse également aux usages. Certains locaux peuvent être sous-utilisés tandis que d'autres doivent évoluer pour répondre à de nouveaux besoins. Cette réflexion permettra de mieux adapter les équipements aux attentes des habitants et aux évolutions du territoire.

Un enjeu majeur : la transition énergétique

Face à la hausse du coût de l'énergie et aux objectifs de réduction des consommations, la rénovation énergétique des bâtiments publics est devenue une priorité pour les collectivités.

Le SDIE permet d'identifier les équipements les plus énergivores et de programmer des actions concrètes : amélioration de l'isolation, modernisation des systèmes de chauffage, optimisation des consommations ou encore recours aux énergies renouvelables. Ces investissements contribueront à réduire les dépenses de fonctionnement de la commune tout en limitant l'impact environnemental du patrimoine communal et en améliorant le confort des usagers.

Préparer les équipements de demain

À l'issue de l'étude, plusieurs scénarios d'évolution seront proposés afin d'aider la commune à définir une stratégie cohérente et réaliste. Selon les besoins identifiés, il pourra s'agir de rénover, restructurer, mutualiser ou réorganiser certains équipements.

Au-delà des bâtiments eux-mêmes, cette démarche vise à garantir un service public de qualité, adapté aux besoins futurs des habitants. En se dotant d'un Schéma Directeur Immobilier et Énergétique, la Ville se donne les moyens de préparer l'avenir de son patrimoine tout en conciliant maîtrise des finances publiques, performance énergétique et transition écologique. ●

Les actions de terrain impulsées par la municipalité

Chaque jour, la municipalité s'engage pour permettre à ses habitants, aux enfants et aux agents d'évoluer dans un cadre de vie sécurisé et apaisé. Face à des infrastructures parfois fragilisées ou non conformes, une mobilisation immédiate des services techniques a été lancée afin d'identifier les priorités et d'y répondre sans délai.

Ainsi, l'association *Transport Mobilité* va prochainement emménager dans les anciens bâtiments techniques de la mairie. Ces locaux, qui abritent déjà l'atelier partagé et l'association *Carnaval*, feront l'objet de travaux de mise en conformité pour garantir un accueil sûr et adapté à tous.

Par ailleurs, la salle Joséphine Baker bénéficiera, dès ce mois-ci, de mises aux normes de sécurité. Les boîtes aux lettres de l'immeuble intergénérationnel ont, quant à elles, déjà été déplacées pour plus de praticité.

Un repérage des éclairages publics défectueux a été réalisé. Les travaux nécessaires seront engagés prochainement.

À l'ancien collège, aux « Enfantastiques », l'isolation de la toiture va être mise en œuvre pour accueillir les enfants dans de meilleures conditions.

Pour faciliter l'accès des associations à la salle multifonctions, les horaires d'ouverture ont été réajustés. Cette mesure permet de limiter les interventions des agents ou élus d'astreinte, tout en offrant une plus grande autonomie aux usagers.

Une solution de réparation pour la chaudière de l'église est en cours d'élaboration.

Les élus tiennent à saluer la réactivité et l'implication des équipes de la Ville, dont le travail au quotidien contribue à offrir un environnement sûr et serein à tous les Melessiens. ●

MOBILIER URBAIN

De nouveaux abris-voyageurs et panneaux d'information sur la commune

Par décision du Conseil municipal du 26 février 2026, un contrat de concession de mobilier urbain a été signé avec l'entreprise JCDecaux. Ce contrat permet à la collectivité de confier à cet opérateur privé la mise à disposition, l'installation, la maintenance, le nettoyage, l'entretien et l'exploitation de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires sur le territoire communal. L'implantation des premiers équipements est prévue au second semestre 2026.

En associant service public, confort des usagers et financement privé, ce dispositif permet de moderniser l'espace public, d'améliorer les conditions d'attente aux arrêts de bus ainsi que l'information des habitants, tout en préservant l'équilibre budgétaire de la commune.

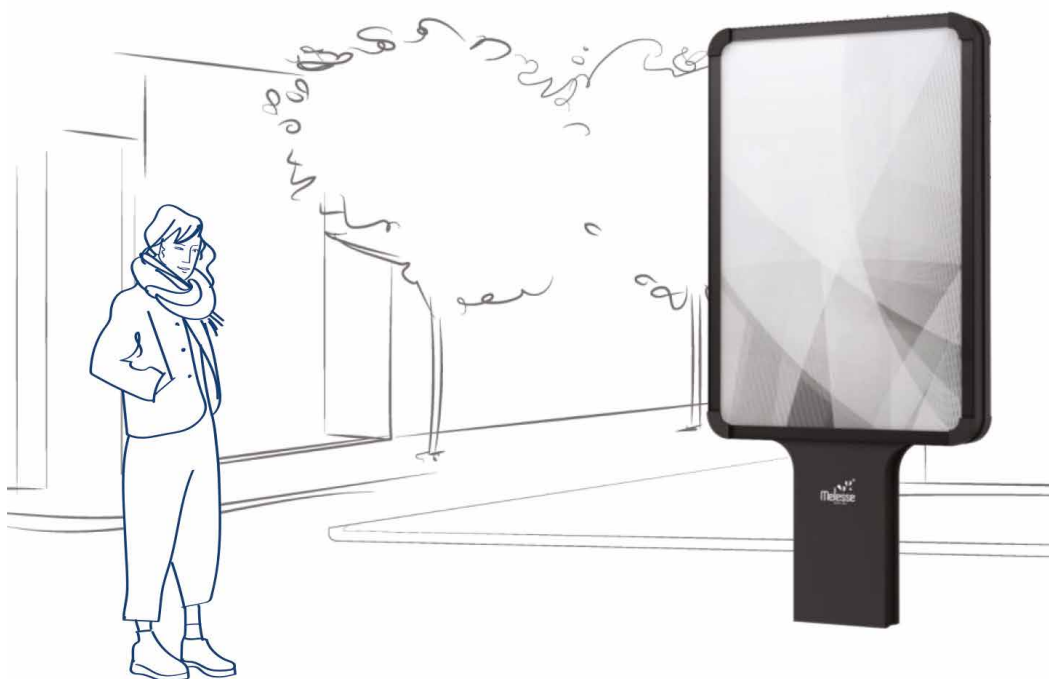
La particularité de ce modèle repose sur la régie publicitaire: l'opérateur est autorisé à exploiter une partie des supports à des fins publicitaires. Les recettes générées financent tout ou partie des investissements et des coûts d'exploitation, sans impact direct sur le budget communal.

L'offre retenue repose sur la fourniture et l'exploitation de mobiliers urbains reconditionnés à neuf. Elle comprend **5 abris-voyageurs, 11 panneaux d'information municipale de 2 m² et 2 stations de réparation pour vélos**, conçus pour être robustes, accessibles et intégrés harmonieusement à l'environnement urbain. Les abris-voyageurs constituent un équipement essentiel du service public de transport. Leur implantation permettra d'améliorer le confort et la sécurité des usagers grâce à une protection contre les intempéries et le soleil, à la présence d'assises ainsi qu'à l'installation de bornes de propreté à proximité.

Sur le plan opérationnel, les équipements bénéficieront d'un entretien hebdomadaire, d'une

maintenance préventive régulière et d'interventions rapides en cas de dégradation ou de vandalisme. Ces prestations seront assurées par des équipes de proximité basées à Vern-sur-Seiche. L'entreprise s'engage également à mettre en œuvre des pratiques d'entretien respectueuses de l'environnement, notamment par l'utilisation d'eau de pluie récupérée. Enfin, ce contrat renforce les moyens de communication de la commune.

Les panneaux d'information municipale offrent un canal direct, visible et accessible pour relayer les informations locales auprès des habitants. La partie réservée à la publicité commerciale demeure encadrée par la réglementation nationale et locale en vigueur, tandis que la collectivité conserve un pouvoir de contrôle sur l'implantation des dispositifs et sur les conditions de leur exploitation. ●



STOP AUX DÉCHETS SAUVAGES!

Un dépôt sauvage, ou dépôt illégal de déchets, correspond à l'abandon de déchets dans un lieu non autorisé : voie publique, terrain privé ou espace naturel. La gestion des déchets est encadrée par la réglementation afin de limiter les pollutions et de protéger la santé de tous. Face à la recrudescence de ces incivilités, on fait le point.

Quelles sont les conséquences?

Les dépôts sauvages constituent une source importante de pollution. En se dégradant, les déchets libèrent dans l'air, les sols et les eaux des substances nocives telles que des microplastiques, des hydrocarbures ou des métaux lourds. Ces polluants peuvent contaminer les nappes phréatiques, les cours d'eau et les écosystèmes. Ils dégradent la qualité de l'eau et de l'air et présentent des risques pour la santé humaine, la faune et la flore.

Les sols pollués s'appauvrissent et deviennent moins favorables au développement de la végétation.

Les animaux sauvages peuvent ingérer des déchets ou s'y retrouver piégés, avec parfois des conséquences mortelles.

Dans les milieux aquatiques, les microplastiques et substances chimiques entrent dans la chaîne alimentaire et affectent de nombreuses espèces.

Les dépôts sauvages augmentent également les risques d'incendie. Certains déchets étant très inflammables, ils peuvent favoriser la propagation du feu et aggraver la pollution atmosphérique.

Un coût important pour la collectivité

La gestion des dépôts sauvages représente une charge financière élevée pour les communes. Chaque année, des moyens humains, matériels et financiers sont mobilisés pour repérer, collecter et traiter ces déchets abandonnés illégalement.

Selon l'Agence de la transition écologique (Ademe), le coût moyen de gestion est estimé à environ 60 000 € par an et par commune. À ces dépenses s'ajoutent les coûts liés à la dépollution des sols et des eaux, à la restauration des espaces naturels dégradés et à la prise en charge des conséquences sanitaires éventuelles. Ces ressources pourraient être consacrées à d'autres services utiles aux habitants.

Quelles sont les sanctions?

L'abandon de déchets, gravats, encombrants, déchets verts ou tout autre objet en dehors des lieux prévus à cet effet constitue une infraction.

Lorsque les déchets ont été transportés à l'aide d'un véhicule, l'auteur s'expose à une amende pouvant atteindre 1500 €, correspondant à une contravention de 5^{ème} classe. La justice peut également ordonner la confiscation du véhicule ou du matériel utilisé pour commettre l'infraction.

Ces sanctions concernent aussi bien les particuliers que les entreprises. ●



Comment agir?

Plusieurs solutions permettent d'éliminer ses déchets dans le respect de la réglementation : déchèteries, collectes spécifiques ou filières de recyclage adaptées selon la nature des matériaux.



Une question?
Un doute?
Flashez ce code!

<https://quefairedemesdechets.ademe.fr>

Préserver la propreté du territoire est l'affaire de tous. Chacun peut contribuer à maintenir un cadre de vie agréable en utilisant les équipements mis à disposition et en signalant les dépôts sauvages observés sur l'espace public.

Votre signalement peut être effectué auprès : de la mairie, de la gendarmerie.

En cas de découverte d'un dépôt sauvage, il est recommandé de prendre des photographies sans manipuler les déchets, certains pouvant présenter des risques (produits toxiques, amiantés ou pollués).

Eau potable

COMPRENDRE LE RISQUE LIÉ AU CHLORURE DE VINYLE MONOMÈRE (CVM)

La qualité de l'eau potable est une priorité pour Eau du Bassin Rennais (EBR). À ce titre, un suivi spécifique est réalisé concernant le chlorure de vinyle monomère (CVM), une substance chimique pouvant être présente dans certaines anciennes canalisations en PVC.



Le CVM était utilisé jusqu'à la fin des années 1970 dans la fabrication des conduites en PVC. Depuis 1980, les procédés industriels ont fortement réduit sa présence résiduelle. Aujourd'hui, seulement quelques canalisations anciennes peuvent être concernées par un transfert de CVM vers l'eau potable. Le risque dépend principalement du temps de stagnation de l'eau dans les réseaux. Les zones urbaines, les lotissements, sont généralement peu exposés en raison d'une circulation continue de l'eau. À l'inverse, certains secteurs ruraux ou situés en bout de réseau peuvent présenter un risque plus élevé. Selon l'ANSES, une vigilance particulière est nécessaire lorsque la concentration dépasse la limite réglementaire de 0,5 microgramme par litre. À ce jour, aucun lien n'a été établi entre la consommation d'eau du robinet et des atteintes au foie. EBR exploite près de 4600 km de réseaux d'eau potable, dont environ 1570 km de conduites en PVC posées avant 1980. Depuis 2019, 119 km ont été renouvelés. Des analyses régulières permettent d'identifier les secteurs nécessitant une surveillance renforcée.

En 2024, 292 km de conduites ont été identifiés comme potentiellement concernés. Des contrôles menés, notamment sur la commune, entre 2026 et 2029 permettront de préciser les zones à risque et de définir les mesures adaptées. Les usagers concernés seront contactés afin d'organiser les prélèvements à domicile. En cas de dépassement, des purges temporaires peuvent être mises en œuvre pour renouveler l'eau plus fréquemment. Toutefois, la solution la plus pérenne reste le remplacement des canalisations. EBR consacre chaque année plus de 10 millions d'euros au renouvellement de ses infrastructures. Les résultats des analyses et les actions engagées seront communiqués aux habitants concernés et aux communes. Dans l'attente, il est recommandé de laisser couler l'eau après une longue absence ou de la conserver quelque temps dans une carafe avant consommation. Les cartouches filtrantes ne permettent pas d'éliminer le CVM. Par ses investissements, sa surveillance et sa transparence, EBR poursuit son engagement pour garantir une eau de qualité et informer les usagers. ●

Don de sang

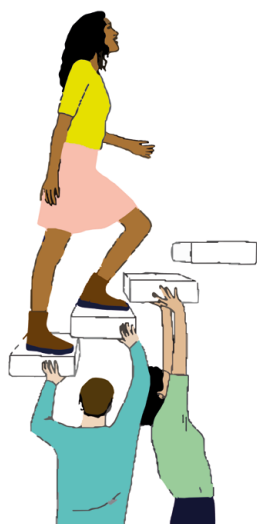
L'Établissement Français du Sang organise
une collecte de sang à la salle Le Champ Courtin
le lundi 29 juin 2026 de 14h30 à 19h.
Vous pouvez prendre rendez-vous
directement sur leur plateforme :
<https://efs.link/XMV7h>



Chasse aux œufs au pôle intergénérationnel

Afin de rompre la solitude des uns, de favoriser l'éveil des autres et de tisser des liens ensemble, les seniors de la résidence « Les 29 Obély » accompagnés par la coordinatrice de la vie sociale de l'ADMR et les enfants de la crèche l'Île O Bambins gérée par l'association Familles Rurales se sont donné rendez-vous mercredi 8 avril après midi pour une chasse aux œufs dans la joie et la bonne humeur.

En amont, les seniors avaient préparé de jolis ballotins contenant chocolat et bonbons pour l'éveil des papilles. Ils sont passés en toute discrétion en tout début d'après-midi pour cacher les œufs dans le jardin de la crèche pendant le temps des siestes des enfants. Les enfants, avec les professionnels de la crèche, avaient confectionné de petits paniers pour y entreposer leur récolte. Pour clôturer cette belle journée ensoleillée, seniors et enfants ont partagé un goûter tous ensemble. L'équipe éducative de la crèche en lien avec la coordinatrice de la vie sociale et l'équipe ADMR va affiner et développer ce partenariat riche en relation humaines. ●



La Ville favorise l'insertion sociale

Mise à disposition de personnel de remplacement avec ACSE 175

Afin de répondre de manière souple et réactive à ses besoins temporaires en personnel, la Ville peut recourir à des structures de l'insertion par l'activité économique (IAE). Dans ce cadre, elle a contractualisé avec l'Association Cantonale Solidarité Emploi 175 (ACSE 175). Au-delà de l'aspect opérationnel, ce dispositif s'inscrit dans une démarche à forte valeur sociale en favorisant l'accès à l'emploi de personnes éloignées du marché du travail.

Cet accord permet d'assurer la continuité du service public lorsque les effectifs permanents ne suffisent pas à couvrir certaines situations: remplacement d'un agent absent, accroissement temporaire de l'activité ou encore besoins saisonniers et occasionnels. ACSE175 est ainsi en mesure de proposer rapidement des agents qualifiés pour intervenir au sein des services municipaux. L'association met à disposition du personnel dans différents domaines

d'activité: entretien des locaux, restauration collective, animation et encadrement des enfants. Créée en 1993 et implantée à Betton, ACSE175 est une association intermédiaire conventionnée par l'État et acteur de l'économie sociale et solidaire. Elle accompagne les personnes en difficulté sociale ou professionnelle vers un retour durable à l'emploi grâce à des missions de travail, un accompagnement personnalisé, des actions de formation et un suivi favorisant

l'autonomie et le développement des compétences. Présente sur 20 communes regroupant près de 60 000 habitants, elle intervient auprès de publics variés: demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires de minima sociaux, jeunes sans qualification, personnes de plus de 50 ans, travailleurs en situation de handicap et toute personne confrontée à des difficultés d'insertion. Par son action, ACSE175 concilie inclusion sociale, solidarité et développement local. ●

Vos nouveaux ÉLUS MUNICIPAUX

Le maire, les adjoints et les conseillers délégués

GROUPE MELESSE, UN NOUVEL ÉLAN



YVES FÉREY
MAIRE
Conseiller communautaire
Membre de droit de l'ensemble
des commissions municipales
Président du Centre Communal
d'Action Sociale



ISABELLE LE MARCHAND
1^{ère} Adjointe
Affaires scolaires,
enfance et jeunesse
Conseillère communautaire:
7^{ème} Vice-présidente Culture,
tourisme et sport
Membre de la commission
municipale: Finances et
commande publique
Membre de la commission
d'appel d'offres permanente



MARC-OLIVIER FERRAND
2^{ème} Adjoint
Communication, prospective
et vie économique
Conseiller communautaire
Correspondant à la défense
Membre de la commission
municipale: Finances et
commande publique



CHRISTELLE RENAUD
3^{ème} Adjointe
Finances et commande
publique
Conseillère communautaire



JEAN-FRANÇOIS CANTET
4^{ème} Adjoint
Voirie, infrastructures
publiques, espaces verts
et mobilités
Membre de la commission
municipale: Urbanisme
Membre de la commission
d'appel d'offres permanente



YVAN LAGADEUC
Conseiller délégué à la transition écologique
et au développement soutenable
Conseiller communautaire
Représentant communal au Syndicat Départemental
d'Énergie d'Ille-et-Vilaine
Membre des commissions municipales:
Affaires scolaires, enfance et jeunesse / Voirie, infrastructures
publiques, espaces verts et mobilités / Urbanisme



FLORIAN VINCLAIR
Conseiller délégué
subventions, achats
et ressources humaines
Membre des commissions
municipales:
Communication, prospective
et vie économique / Finances
et commande publique



DIDIER THÉZELAIS
Conseiller délégué aux
Bâtiments communaux
Membre des commissions
municipales:
Voirie, infrastructures
publiques, espaces verts
et mobilités / Citoyenneté
et solidarité

Cette délégation est transversale, c'est à dire qu'elle assure
une fonction de conseil et d'orientation auprès des autres
délégations.
Par exemple, la mise en place d'une alimentation durable
implique la commission affaires scolaires, enfance et jeunesse
et la commission finances et commande publique.

Nous vous présentons les visages de celles et ceux qui s'engagent au quotidien pour notre commune.

Du maire aux adjoints, en passant par les conseillers délégués et conseillers municipaux, chaque membre de l'équipe travaille à l'avenir de Melesse : Répondre au défi de notre croissance tout en préservant l'identité et l'environnement de notre commune.

Retrouvez ci-dessous leurs visages, leurs fonctions et leurs domaines d'action.



FRANÇOISE SOURDIN
5^{ème} Adjoint
Citoyenneté et solidarité
Vice-présidente du Centre
Communal d'Action Sociale



MARIE-CHRISTINE JOLIET
Conseillère déléguée au Budget
participatif, relations avec
les associations de solidarité
Représentante communale auprès
du CLIC de l'Ille et de l'Illet
Membre du Centre Communal
d'Action Sociale
**Membre des commissions
municipales:** Communication,
prospective et vie économique /
Citoyenneté et solidarité



SILVÈRE LECONTE
6^{ème} Adjoint
Urbanisme
Membre de la commission
d'appel d'offres permanente



YOLAÏNE TÉTARD
Conseillère déléguée
à l'animation de la Ville
**Membre des commissions
municipales:** Vie associative
et patrimoine / Communication,
prospective et vie économique



GUYLÈNE GAPIHAN-LORET
7^{ème} Adjointe
Vie associative et patrimoine
Conseillère communautaire
Membre de la commission municipale:
Finances et commande publique



VINCENT LOUVEAU
Conseiller délégué au Sport
Membre des commissions municipales:
Vie associative et patrimoine /
Communication, prospective
et vie économique



MARIE RONARC'H
Conseillère déléguée à la Culture
et patrimoine
Membre de la commission municipale:
Vie associative et patrimoine

Les conseillers municipaux

GROUPE MELESSE, UN NOUVEL ÉLAN



CHRISTINE LE BAIL COULANGE

Membre de la commission municipale:
Citoyenneté et solidarité



CHRYSTEL BARBIER

Membre de la commission municipale:
Affaires scolaires, enfance et jeunesse



MAËL GOUTTEBARGE

Membre des commissions municipales:
Vie associative et patrimoine / Affaires
scolaires, enfance et jeunesse



MARINA BLONDEL

Membre de la commission municipale:
Affaires scolaires, enfance et jeunesse
Membre du Centre Communal
d'Action Sociale



YVES GAUTIER

Membre de la commission municipale:
Voirie, infrastructures publiques,
espaces verts et mobilités
Membre du Centre Communal
d'Action Sociale



ANNE-THÉRÈSE GOUGEON

Membre de la commission municipale:
Citoyenneté et solidarité



JEAN-YVES VEILLON

Membre des commissions municipales : Voirie, infrastructures
publiques, espaces verts et mobilités / Urbanisme

GROUPE MELESSE, NOTRE AVENIR



SYLVIE VIROLLE

Conseillère communautaire
Membre des commissions municipales:
Finances et commande publique /
Citoyenneté et solidarité
Membre de la commission d'appel
d'offres permanente
Membre du Centre Communal
d'Action Sociale



JÉRÔME CORNIÈRE

Membre des commissions municipales:
Voirie, infrastructures publiques, espaces
verts et mobilités / Urbanisme



BÉATRICE VALETTE

Membre des commissions municipales:
Affaires scolaires, enfance et jeunesse /
Communication, prospective
et vie économique



GILLES LE ROCH

Membre de la commission municipale:
Vie associative et patrimoine

GROUPE SYNERGIE MELESSIENNE



MARION LOIRAT

Membre des commissions municipales:
Affaires scolaires, enfance et jeunesse /
Communication, prospective
et vie économique



JEAN-MICHEL FILY

Conseiller communautaire
Membre des commissions municipales:
Citoyenneté et solidarité / Urbanisme /
Vie associative et patrimoine
Membre du Centre Communal
d'Action Sociale



MAGALIE BOUTELOUP-AUFFRAY

Membre des commissions municipales:
Finances et commande publique /
Voirie, infrastructures publiques,
espaces verts et mobilités

École élémentaire publique

« Pas mon genre ! » : 12 podcasts créés pour parler d'égalité filles-garçons

Des idées reçues qui ont la vie dure... et des enfants bien décidés
à les déconstruire !



« Les garçons ne pleurent pas », « Jouer à la poupée, c'est pour les filles », « Les garçons sont meilleurs en mathématiques », « Le rose, c'est pour les filles »... Ces clichés, souvent entendus dès le plus jeune âge, influencent notre façon de voir le monde et peuvent être à l'origine d'inégalités et de discriminations. Pour les questionner et mieux les comprendre, les 290 élèves des 12 classes de l'école élémentaire publique de Melesse se sont

transformés en journalistes le temps d'une année scolaire. Micro à la main, ils ont enquêté sur les stéréotypes de genre qui les entourent au quotidien : dans les livres, les manuels scolaires, les jeux vidéo, les médias, la cour de récréation ou encore les activités de loisirs.

Au fil de leurs recherches, les élèves ont découvert que leur univers est largement façonné par des représentations qui ne correspondent pas toujours à la réalité. Ils ont appris

à débattre, vérifier les informations, argumenter et exercer leur esprit critique dans le cadre d'un vaste projet d'éducation aux médias. Pour nourrir leur réflexion, ils sont allés à la rencontre de spécialistes en histoire, sociologie, sciences ou sport, mais aussi de témoins de leur quotidien [les occupants de la résidence seniors de la commune, les pompiers de la caserne de Melesse, des professionnels de différents métiers...]. Ils ont empoigné le micro pour réaliser des interviews et raconter ce qu'ils avaient découvert avec le soutien et l'expertise précieuse de deux journalistes : Hélaine Lefrançois (Club de la Presse Bretagne) et Sandrine Prioul (Tout pour l'info). De cette aventure collective sont nés 12 mini podcasts (et la une d'un journal), réalisés, enregistrés et racontés par les élèves eux-mêmes. Une invitation à réfléchir autrement, à déconstruire les préjugés et à faire grandir l'égalité et le vivre ensemble dans les esprits. ●

À écouter et à partager sur la route des vacances, dans la voiture, à la maison ou sur une enceinte connectée : des podcasts à emporter partout pour petits et grands.



Une exposition à découvrir cet été

Le projet ne s'arrête pas aux podcasts. Les élèves ont également créé une exposition originale composée d'illustrations, collages et dessins de presse. À travers des messages percutants et accessibles à tous, cette exposition met en lumière leur travail et leurs découvertes autour de l'égalité filles-garçons. Cette exposition, conçue pour circuler durablement sur le territoire, débutera sa tournée à la médiathèque tout l'été. Elle y sera inaugurée le mardi 30 juin à 17h30.

Une belle occasion de découvrir le regard des enfants sur un sujet qui nous concerne toutes et tous.

École Saint-François

Les maternelles à la découverte des châteaux

Cette année, les élèves de l'école maternelle Saint-François ont plongé dans l'univers fascinant des châteaux médiévaux. Porté par l'ensemble de l'équipe enseignante, ce projet commun a réuni tous les enfants, de la Toute Petite Section à la Grande Section.

Au fil des semaines, les élèves ont découvert l'histoire des châteaux forts et enrichi leur vocabulaire autour de l'architecture médiévale. Pour prolonger cette immersion, l'école s'est transformée en véritable château: le hall a été décoré de murs reconstitués, de bannières colorées et de portraits de chevaliers et de princesses réalisés par les enfants.

La visite guidée du château fort de la Hunaudaye a été le couronnement de plusieurs semaines de travail. Les enfants ont pu participer à un atelier de création où chacun a imaginé et réalisé son blason personnel.

Une belle aventure pédagogique qui a permis aux enfants d'apprendre tout en laissant libre cours à leur imagination. ●



Concours Kangourou des Mathématiques pour les élémentaires

Ce concours a donné l'occasion aux élèves de découvrir les mathématiques sous une forme ludique et stimulante. **La participation aux différentes épreuves leur a donné l'opportunité de développer de multiples compétences utiles.**

Les épreuves se présentent sous la forme de questions à choix multiples faisant appel à la logique, à l'observation, au raisonnement et à la créativité. Cette forme peu académique favorise la curiosité, l'esprit critique, la persévérance et la capacité à résoudre des problèmes. Nous tenons à féliciter deux des élèves de l'école qui ont été classés parmi les 100 premiers français à ce concours.

Au-delà de l'aspect concurrentiel, les exercices proposés sont différents du modèle scolaire et invitent les participants à chercher, expérimenter et développer des stratégies de résolution originales avec:

Le raisonnement logique:

Les élèves apprennent à analyser une situation, à identifier les informations utiles et à construire une démarche de résolution.

La réflexion et l'autonomie:

Ils sont amenés à chercher par eux-mêmes et à faire preuve d'initiative face à des problèmes inédits.

La créativité:

Certaines questions demandent d'imaginer plusieurs pistes de réflexion avant de trouver la solution.

La concentration et la rigueur:

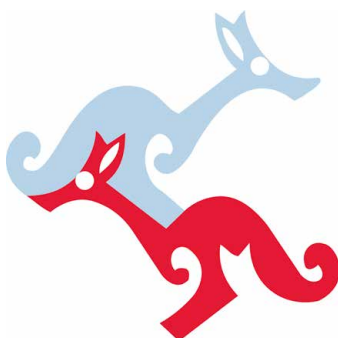
le format du concours encourage les élèves à lire attentivement les consignes et à vérifier leurs raisonnements.

La confiance en soi:

Réussir à résoudre des énigmes ou relever des défis mathématiques renforce l'estime de soi et le goût de l'effort, notamment pour des enfants peu à l'aise avec une logique scolaire.

Le plaisir d'apprendre:

Grâce à son approche ludique, le concours montre que les mathématiques peuvent être un terrain de jeu intellectuel stimulant et accessible à tous. ●



25 février 2026

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 28 janvier 2026 – Validé

- Urbanisme : Révision du PLUi
- Demandes de modifications
- **20 voix pour – 1 voix contre**
- M. Gentès
- **5 abstentions** : M. Férey, Mme Le Marchand, M. Ferrand, Mme Renaud, M. Marvaud.
- Urbanisme : Déclassement dans le domaine privé de la commune des portions de voies communales au lieu-dit « Le Chenay » en vue de son aliénation – **Point reporté.**
- Urbanisme : Avenant n° 1 à la convention opérationnelle d'actions foncières avec l'établissement public foncier de Bretagne rue de Saint-Germain – **25 voix pour – 1 abstention** : M. Marvaud.
- Urbanisme : Avenant n° 2 au bail rural « GAEC du Chêne Harel » – **Unanimité (26/26 voix).**
- Urbanisme : ZAC DU FEUIL
- Dénomination des rues des tranches 1 et 2 – **Unanimité (26/26 voix).**
- Urbanisme : Lotissement « Pré Garnier » – Dénomination de la voie – **Unanimité (26/26 voix).**
- Urbanisme : ZA Les Olivettes 2
- Dénomination de la voie – **Unanimité (26/26 voix).**
- Finances : Régularisation de l'actif du budget Assainissement collectif – **25 voix pour**
- M. Marvaud ne prend pas part au vote.
- Finances : Transfert de compétence Assainissement
- Dissolution du budget annexe
- Transfert des excédents et de l'actif – **25 voix pour**
- M. Marvaud ne prend pas part au vote.
- Finances : Fixation des taux d'impôts directs 2026 – **25 voix**

pour – 1 voix contre : M. Marvaud.

- Finances : Budget principal 2026 – Adoption du budget primitif
- **21 voix pour – 5 voix contre**
- M. Férey, Mme Le Marchand, M. Ferrand, Mme Renaud, M. Marvaud.
- Finances : Budget principal 2026 – Autorisations de programme et crédits de paiements (AP/CP)
- Modification – **21 voix pour – 1 voix contre** : M. Marvaud.
- **4 abstentions** : M. Férey, Mme Le Marchand, M. Ferrand, Mme Renaud.
- Finances : Mode de refacturation des charges de personnel du budget principal au budget du CCAS pour l'année 2026 – **25 voix pour**
- **1 abstention** : M. Marvaud.
- Associations : Subventions aux associations 2026
- **Unanimité (26/26 voix).**
- Éducation : Évolution de la tarification applicable aux activités relevant de la convention PSO Adolescents
- **Unanimité (26/26 voix).**
- Administration générale : Dénomination des salles municipales – **Unanimité (26/26 voix).**
- Solidarité : Résidence au 8 rue Nominoë – Renouvellement du bail emphytéotique avec AIGUILLON CONSTRUCTION
- **24 voix pour – 2 abstentions** : M. Marvaud, Mme Mestries.
- Domanialité : Convention relative à la domanialité et des modalités d'intervention de l'aménagement d'un carrefour giratoire et d'une aire de covoiturage – Lieu-dit les Olivettes – **24 voix pour**
- **1 abstention** : M. Marvaud, Mme Mestries ne prend pas part au vote.
- Commande publique :

Concession de service public relative à la mise à disposition, l'installation, la maintenance, le nettoyage, l'entretien et l'exploitation de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires – Autorisation de signer le contrat de concession avec la société JC DECAUX

– **Unanimité (26/26 voix).**

• Ressources humaines : Évolution du régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) – La mise en place d'un IFSE intérim – **Unanimité (26/26 voix).**

21 mars 2026

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 25 février 2026 – Validé

- Élection du Maire – **22 suffrages exprimés – 7 suffrages blancs.**
- Fixation du nombre des adjoints
- **26 voix pour – 3 abstentions** : Mme Loirat, M. Fily, Mme Bouteloup-Auffray.
- Élection des adjoints
- **22 suffrages exprimés – 7 suffrages blancs.**
- Charte de l'élu local
- Lecture faite.
- Délégation du Conseil municipal à M. le Maire au titre de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales – **Unanimité (29/29 voix).**

13 avril 2026

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 21 mars 2026 – Validé

- Formation et désignation des commissions municipales – **Unanimité (29/29 voix)**.
- Constitution de la commission d'appel d'offres (CAO) permanente – **26 voix pour – 3 abstentions** : Mme Loirat, M. Fily, Mme Bouteloup-Auffray.
- Fixation du nombre de membres au Conseil d'administration du CCAS – **Unanimité (29/29 voix)**.
- Élections des représentants du Conseil municipal au Conseil d'administration du CCAS – **Unanimité (29/29 voix)**.
- Indemnités de fonction du Maire, des Adjoints, des Conseillers municipaux délégués, des conseillers municipaux – **Unanimité (29/29 voix)**.
- Désignation d'un représentant du Conseil municipal auprès du CLIC de l'Ille et de l'Illet – **Unanimité (29/29 voix)**.
- Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales – **Unanimité (29/29 voix)**.
- Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) : Désignation d'un(e) représentant(e) communal – **26 voix pour – 3 abstentions** : Mme Loirat, M. Fily, Mme Bouteloup-Auffray.
- Désignation des représentants au sein de la conférence d'entente pour le fonctionnement d'un service mutualisé informatique – **26 voix pour – 3 abstentions** : Mme Loirat, M. Fily, Mme Bouteloup-Auffray.
- Désignation des représentants au sein de la conférence

d'entente pour le fonctionnement d'un Service Information Jeunesse (SIJ) multi-communal – **2 titulaires (22 voix et 21 voix), 1 suppléante (21 voix), 7 bulletins blancs**.

- Ressources humaines : Désignation des membres délégués au Comité National d'Action Sociale (CNAS) – **Unanimité (29/29 voix)**.
- Ressources humaines : Avancement de grades – **Unanimité (29/29 voix)**.

18 mai 2026

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 13 avril 2026 – Validé

- Finances : Fixation des modalités d'amortissements des immobilisations – **Unanimité (29/29 voix)**.
- Finances : Adoption du règlement budgétaire et financier – **Unanimité (29/29 voix)**.
- Finances : Budget principal – Approbation du compte financier unique – **28 voix pour** – M. le maire ayant quitté la salle.
- Finances : Budget principal – Affectation du résultat – **Unanimité (29/29 voix)**.
- Finances : Budget annexe des énergies renouvelables – Approbation du compte financier unique – **28 voix pour** – M. le maire ayant quitté la salle.
- Finances : Exonération partielle des pénalités appliquées à l'entreprise POTIN – **28 voix pour – 1 abstention** : Mme Valette.
- Administration générale : Commission Communale des Impôts Directs (CCID) – Fixation de la liste des noms en vue de la nomination des membres

– **Unanimité (29/29 voix)**.

- Éducation : Tarifs des camps d'été 2026 – **Unanimité (29/29 voix)**.
- Vie associative : Mise à disposition des salles municipales et du matériel – Définition des critères de gratuité – **25 voix pour – 4 abstentions** : Mme Virolle, M. Cornière, Mme Valette, M. Le Roch.
- Vie associative : Perte de matériel municipal – Facturation à une association – **27 voix pour** – M. Louveau et M. Fily ne prennent pas part au vote.
- Culture : Fondation du Patrimoine – Adhésion – **Unanimité (29/29 voix)**.
- Culture : Prise en charge de la restauration des intervenants dans le cadre de la fête de la musique – **Unanimité (29/29 voix)**.
- Ressources humaines : Mise en place d'un comité social territorial local – **Unanimité (29/29 voix)**.
- Ressources humaines : Orientations en matière de formation des élus – **Unanimité (29/29 voix)**.
- Ressources humaines : Adhésion à l'ARIC – **Unanimité (29/29 voix)**.



Le compte rendu intégral des séances sont consultables sur le site www.melesse.fr et à la mairie.



Dès le 16 mars, notre équipe, emmenée par Yves Férey, est allée à la rencontre des agents municipaux pour prendre en main, sans attendre, les dossiers de la commune.

Au-delà des affaires courantes qui rythment le quotidien, nous avons d'abord concentré nos efforts sur les dossiers les plus urgents: la sécurité et la conformité de nos bâtiments, en particulier ceux qui accueillent du public, ainsi que l'état d'une flotte de véhicules des services techniques largement hors d'usage.

Ces priorités révèlent une réalité que nous ne pouvions ignorer: ces dernières années ont été marquées par un manque d'entretien, tant de notre patrimoine bâti que des moyens mis à la disposition des agents pour travailler dans de bonnes conditions.

Plusieurs équipements récents souffrent de malfaçons ou d'un suivi de chantier insuffisant, qui nous obligent aujourd'hui à investir de nouveau pour les sécuriser et les

rendre pleinement utilisables. C'est un héritage exigeant, que nous assumons avec lucidité et détermination.

Mais notre ambition ne s'arrête pas à la remise en état. À l'écoute des attentes exprimées par les Melessiens, nous engageons sans attendre de nouveaux investissements pour répondre aux irritants du quotidien. La voirie bénéficiera ainsi d'un effort financier sans précédent dans le budget rectificatif que nous voterons le 29 juin.

La tranquillité publique n'est pas oubliée, avec un renforcement des moyens de la Police municipale. Notre patrimoine est une richesse collective qui appelle des investissements et un suivi régulier.

C'est l'engagement que notre équipe porte, chaque jour, au service de tous les Melessiens.

Melesse un nouvel Élan



Depuis Mars dernier, Melesse Notre Avenir a fait le choix d'une opposition respectueuse des personnes, mais sans concession sur ses valeurs écologiques et sociales et les actions envisagées. Nous attendons de l'équipe majoritaire des débats argumentés et courtois.

Chaque élu siège à une ou deux commissions municipales, une élue à la communauté de communes.

Deux de nos élus voteront lors des prochaines élections sénatoriales.

Aujourd'hui qu'en est-il?

La majorité prend ses marques, critique régulièrement la gestion antérieure mais n'hésite pas à valider l'arrêté des comptes de l'exercice 2025 avec un excédent de plus d'un million d'euros. Nous recherchons encore la gestion précédente si menaçante pour l'avenir de la commune, dénoncée pendant la campagne!

En ce tout début de mandat, ses axes prioritaires d'action restent imprécis: Le 29 juin les premières décisions budgétaires de l'équipe en place seront soumises au Conseil municipal.

Nous aurons alors plus d'indications sur les orientations retenues. Nous les étudierons avec vigilance.

Melesse Notre avenir vous souhaite un bel été.



À l'issue des élections municipales du 15 mars 2026, les élus de notre groupe d'opposition entendent s'inscrire pleinement dans le travail du Conseil municipal, avec sérieux, disponibilité et sens des responsabilités. Fidèles à nos engagements, nous souhaitons contribuer de manière constructive aux débats et aux décisions qui engagent l'avenir de Melesse.

Nous tenons à saluer l'engagement de Monsieur Jean-Baptiste Marvaud, qui a porté ses convictions avec constance et détermination. Son retrait de la vie politique locale nous invite à ouvrir une nouvelle dynamique, tournée vers l'avenir et le renouvellement de l'action publique.

Dans cet esprit, nous avons initié une démarche citoyenne au travers de la création de l'association «synergie melessienne». Cette démarche d'ouverture et de dialogue guidera notre action au Conseil municipal, dans le respect de l'intérêt général, et au service des Melessiennes et des Melessiens.

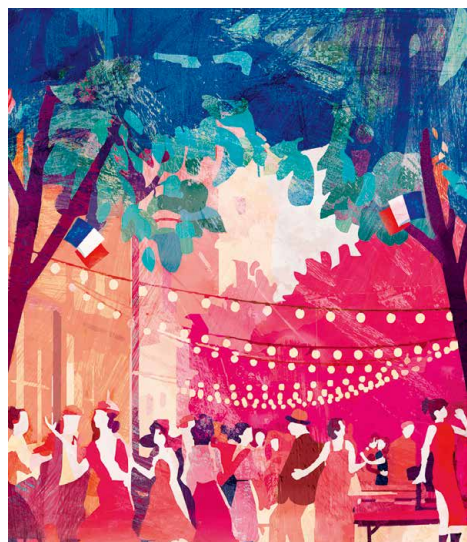
Marion Loirat, Magalie Bouteloup-Auffray et Jean-Michel Fily
synergiemelessienne@outlook.com

[synergie_melessienne](#) - 1 https://www.facebook.com/synergie_melessienne

À venir sur la commune

Du 1^{er} au 16 juillet

Partir en livre
« Nos petits et grand héros »
Médiathèque



Lundi 13 juillet dès 19h

Bal Populaire
Place de l'église



Vendredi 21 août

Théâtre au village
Par la Cie Azor
• *Gabilolo et le cadeau disparu*
de Catherine Degay
15h30, dès 2 ans
• *Le Cabaret De La Lune*
de Anne Busnel
20h, dès 10 ans
Cour du Centre social



Voyage à Enguera

Le comité de jumelage vous propose de participer à son prochain voyage à Enguera, notre ville jumelle espagnole de la région de Valencia.

Départ en car le mercredi 21 octobre en soirée.
Retour à Melesse le lundi 26 octobre dans l'après-midi
Seul ou à plusieurs, vous serez accueillis chez l'habitant en immersion dans les familles espagnoles. Nos amis Enguerinos nous préparent un programme de festivités et d'activités.

Renseignez-vous. Ce voyage est ouvert à tous.
jumelageespagne@laposte.net



Samedi 29 août à 21h

Cinétoile
Le secret de Khéops
de Barbara Schulz
La Janiaie



**Samedi 5 septembre
9h à 13h**

Forum des associations
Salle Le Champ Courtin

Dimanche 13 septembre à 15h30

Le lac des cygnes
Par les échappés du Bal
Spectacle de rue - ACM
La Janiaie

**Du 19 septembre
au 17 octobre**

Exposition
L'abstrait sous toutes ses formes
par Romain Le Roy Kerderrien
Salle Cabu

Du 19 au 20 septembre
Journées européennes
du Patrimoine

Révolution à Melesse ! 1790 | 1793



L'association « Melesse à Travers les Âges » fête ses 40 ans lors des Journées Européennes du Patrimoine.

À cette occasion elle propose un spectacle sur la Révolution française à Melesse.

Avec la Cie Professionnelle *Quidam-théâtre*, des événements qui se sont déroulés dans la commune durant cette Révolution seront joués sur scène.

Deux séquences théâtrales, pour évoquer d'une part l'élection du premier maire de Melesse, Gilles Ridard, en 1790 et d'autre part comment la commune a été menacée lors d'une levée de soldats en 1793. Les textes ont été écrits en lien avec des membres de l'association à partir du livre écrit par Monique Le Guen, « Dix années de Révolution dans le pays de Melesse ».

Cette dernière échangera avec le public après chaque moment scénique pour répondre aux questions sur ces faits réels.

Une manière originale de découvrir l'histoire de Melesse et de fêter dignement cet anniversaire.

Dates à retenir :

18 (à destination des scolaires),
19 et 20 septembre